



COVID - Mesures sanitaires prolongées

L'épidémie semble ralentir, mais sans pour autant avoir complètement disparue.

Depuis mars 2022, le passe vaccinal n'est plus demandé et le port du masque n'est plus obligatoire, que ce soit en intérieur ou en extérieur. Nous devons bien entendu rester vigilants, la sécurité et la santé de nos clients demeurent une priorité.

La Ningle s'engage à respecter les consignes du protocole sanitaire de l'Hôtellerie de Plein Air en vigueur.

Des gestes barrières à respecter

Depuis le début de la crise sanitaire, les gestes barrières font partie intégrante de notre quotidien. Ne perdez pas vos bonnes habitudes pendant vos vacances.

Les gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres :

- Lavez-vous très régulièrement les mains ;
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir ;
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le ensuite ;
- Saluez sans serrer la main, éviter les embrassades ;
- En cas de symptômes (difficultés respiratoires, perte de goût ou d'odorat...), consultez un médecin ou au moindre doute sur des signes de gravité, appelez le centre 15.

- Dans les locaux fermés, le port du masque n'est plus obligatoire mais reste au libre choix de chacun.
- Respecter la distanciation physique.

Un hébergement propre et désinfecté

- Sachez que pour assurer votre sécurité jusque dans votre lieu de vie, nous avons renforcé le nettoyage et la désinfection des hébergements.
- Pour ce faire, nous utilisons des produits de nettoyage-désinfection et assurons une aération du mobil-home avant sa mise à disposition.
- Nous vous conseillons d'aérer votre hébergement fréquemment durant votre séjour.

Des sanitaires collectifs fréquemment nettoyés

- Pour limiter les flux de personnes dans les sanitaires collectifs, nous avons fait le choix de réserver le bloc sanitaire principal aux campeurs. Le 2^{ème} sanitaire sera accessible aux propriétaires de mobil-home.
- Dès l'entrée dans le sanitaire, nous vous demandons de vous frictionner les mains avec le gel hydro-alcoolique mis à votre disposition.

Des espaces baignade pour s'amuser en toute sécurité

- Afin d'assurer votre sécurité, nous vous informons que l'accès à l'espace aquatique de notre camping sera soumis aux recommandations provenant des autorités sanitaires.
- Nous appliquons des normes strictes pour traiter les eaux de nos piscines de façon à inactiver les micro-organismes dont les virus. Ainsi, l'eau de nos bassins est désinfectée et désinfectante.
- La friction des mains au gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de l'espace aquatique, le passage dans le pédiluve et la douche sont obligatoires.
- Afin de respecter la distanciation sociale, les transats ont été fixés au sol pour ne pas être déplacés.
- A noter que seuls les slips, boxers de bain, maillots une et deux pièces sont autorisés dans notre espace aquatique.
- L'accès aux piscines est interdit aux personnes présentant des signes respiratoires ou digestifs.

Des animations et activités pour toute la famille

- Pour la sécurité de vos enfants et celle de notre animateur, les activités du club enfants se dérouleront majoritairement en extérieur et par groupe de 10 au maximum.
- Les terrains de pétanque, de tennis, tables de ping-pong seront eux aussi à votre disposition, merci de maintenir la distanciation sociale.
- Les animations en soirée seront proposées en extérieur (concerts, spectacles). Pour celles qui ne peuvent pas se faire en extérieur (jeux, quizz,...), les gestes barrières seront à respecter.

Nous comptons sur vous pour mettre en application ces quelques principes de vie commune pour le bien-être et la santé de tous.

Les mesures sanitaires énoncées sont celles en vigueur à l'heure actuelle. Elles peuvent évoluer à tout moment.

Merci de votre compréhension,

L'équipe de La Ningle ☺